

RAPPORT DU COMITÉ

Le MERCREDI 24 juin 1970

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles auquel a été déferé le Bill C-212, intitulé: «Loi modifiant la loi sur le Yukon, la loi sur les territoires du Nord-Ouest et la loi sur les terres territoriales», a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 23 juin 1970, étudié ledit bill et il en fait maintenant rapport sans amendement.

Le président suppléant,  
EARL W. URQUHART, c.r.

Les témoins suivants sont entendus:  
M. D. A. Davidson, Directeur suppléant, Direction des relations territoriales,  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;  
M. G. B. Armstrong, Chef de la section des ressources hydrauliques, Ministère des  
Affaires indiennes et du Nord canadien.  
Après délibération et sur une proposition de l'honorable sénateur Smith, on décide de  
faire rapport sur le Bill sans amendement.  
A 10h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ

Le secrétaire du Comité  
Denis Bouffard